

ORDRE DU JOUR (ordinaire 7 décembre 2015)

1. *Mot de bienvenue*
2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
3. *Adoption de procès-verbaux*
4. *Comptes*
5. *Rapport de la mairesse & de l'inspecteur*
6. *Correspondance \**
7. *Service de l'administration & Centre*
  - 7.1 *Liste des comptes impayés*
  - 7.2 *Avis de motion – Règlement 2015-064 « Taxation 2016 »*
  - 7.3 *Calendrier des séances du Conseil – 2016*
  - 7.4 *Horaire de Bureau – Période des Fêtes 2015-2016*
  - 7.5 *Taux pour déplacements et repas - 2016*
  - 7.6 *Renouvellement Contrats PG -2016*
  - 7.7 *Site Web*
  - 7.8 *Fourniture de bureau (nouvelles données)*
  - 7.9 *Archiviste – mise-à-jour (2016)*
  - 7.10 *Architectes Demers Pelletier*
  - 7.11 *Système Téléphonique*
  - 7.12 *Renouvellement Publicité Feuillet Paroissial*
  - 7.13 *Systèmes d'Alarme – Panneaux Incendie (Centre et École)*
  - 7.14 *Transferts Budgétaires*
8. *Service de la sécurité publique*
9. *Service de la voirie municipale*
  - 9.1 *Avis Légal - procédures pour réfection avant municipalisation*
10. *Service de l'hygiène du milieu*
  - 10.1 *Règlement 2015-063 Enlèvement et disposition des déchets, de la récupération et du compostage « Modif. # 1 »*
11. *Service de l'urbanisme*
  - 11.1 *Avis de motion - Règlement 2015-060 « Agrandissement zone H-1 à même la zone AF-7 »*
  - 11.2 *Avis de motion - Règlement 2015-062 « Normes nouvelles rues »*
  - 11.3 *Vert Médical – Chanvre Inc. - correction pour les fins médicales alimentaires, soins corporels, soins animaliers.*  
*- Appui Santé Canada*
12. *Service des loisirs & Culture*
  - 12.1 *Supralocaux – Ville Drummondville (proposition finale)*
  - 12.2 *Engagement pour 5 ans – Infrastructures de Parcs (2016 prévu 30 000 \$) Excédent annuel*
  - 12.3 *Utilisation Salle Desjardins - Priorité cérémonie (janvier et mars 2016)*
13. *Varia*
14. *Période de questions*
15. *Levée de la séance*

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN

À une séance ordinaire, tenue le lundi 1<sup>er</sup> décembre 2014, à 19 h 30 à la salle municipale, à laquelle sont présents, Mme Suzanne Pinard Lebeau, mairesse, Mme Diane Bourgeois, M. François Bernard, Mme Sylvie Lampron, MM David Gauthier, Daniel Gaudet, Mme Ghislaine B.Lampron conseillers, tous formant quorum dudit Conseil sous la présidence de Madame la mairesse.

Étant tous présents, à l'ouverture de la séance et la directrice générale/secrétaire-trésorière est également présente.

**1. MOT DE BIENVENUE**

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à l'assistance.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Ghislaine B.Lampron et résolu unanimement, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en laissant l'item varia ouvert.

Adopté. # 2015-12-241

**3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par François Bernard et résolu unanimement, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire, tenue le 2 novembre 2015.

Adopté. # 2015-12-242

Il est proposé par Diane Bourgeois et résolu unanimement, d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire, tenue le 23 novembre 2015.

Adopté. # 2015-12-243

#### 4. COMPTES

Liste des comptes de novembre 2015	63 372.15 \$
Rémunération + Remises / Employés	12 635.96 \$
Rémunération + Remises / Élus	3 842.33 \$
Frais Traitement & Banque	5.00 \$
Total .....	79 855.44 \$

Il est proposé par François Bernard et résolu unanimement, d'approuver les comptes ci-dessus mentionnés et d'en autoriser le règlement.

Adopté. # 2015-12-244

#### 5. RAPPORT DE LA MAIRESSE & DE L'INSPECTEUR

##### **Rapport de la Mairesse –novembre 2015**

02-nov-15	Rencontre à la MRC pour la présentation du projet de développement de M. Claude Talbot Conseil municipal en soirée
03-nov-15	MRC- CAP
09-nov-15	MRC CAM Inauguration du Pont Gagnon Rencontre du budget
10-nov-15	Bureau en journée
12-nov-15	Rencontre avec le notaire pour fin de signature concernant l'acquisition du terrain sur le Rang Therrien
13-nov-15	Rencontre avec le député provincial pour discuter des enjeux et orientations pour l'année 2016
17-nov-15	Rencontre d'information sur le programme PAIR à la MRC de Drummond
19-nov-15	Bureau en après-midi
24-nov-15	Rencontre à la MRC de Drummond concernant les supra-locaux
25-nov-15	MRC CAM MRC Rencontre du budget rural en après-midi
26-nov-15	MUN Rencontre pour le budget 2016 en après-midi
30-nov-15	Plénière en soirée

##### **Rapport de l'inspecteur - novembre 2014**

- Inspection et fermeture de permis.
- Émission de permis de construction (liste en annexe).
- Inspection du réseau routier.
- Échantillonnage d'eau potable école et centre communautaire.
- Préparation dossier consolidation domaine Lemire.
- Formation sur la signalisation routière.
- Préparation pour budget 2016.
- Rencontre comité urbanisme.
- Installation enseigne historique pont Gagnon.
- Formation sur constat d'infraction.
- Commande pour panneau radar.
- Transformation lumières de rue au Del (24).
- Buchage du terrain pour déplacement du chemin Rang Therrien.
- Nivelage des chemins et rues.
- Vacance.

##### **À venir en décembre.**

- Suivi dossier glissement Rang Therrien.
- Préparation documents pour appels d'offres 2016.
- Classement au garage municipal.
- Suivi sur entretien d'hiver.

## 6. CORRESPONDANCE

Divers - offres de services

### 7. Service de l'administration & Centre

#### 7.1 **Liste des comptes impayés**

Suite à la présentation des comptes impayés, le conseil désire pratiquer la même politique que les années précédentes.

Il est proposé par Ghislaine B.Lampron et résolu unanimement, que la directrice générale/secr.-trés. transmette la liste des propriétés, telle qu'approuvée par ledit Conseil, soient les comptes ayant des arrérages pour l'année 2014 et précédentes, à la MRC de Drummond, pour que le processus de vente pour taxes soit effectué.

Il est également résolu que si les dettes de l'année 2014 et précédentes sont réglées en totalité, soit en argent ou par mandat poste, **avant la transmission** à la MRC (qui est reportée en **mars 2016**) et qu'un arrangement raisonnable est pris pour les arrérages de l'année 2015, la vente pourra alors, être annulée. (**information VENTE EN JUIN 2016**)

Il est résolu, par le fait même, que les comptes qui auront toujours des arrérages de plus d'un an ou ayant été déterminés par ledit Conseil, ces propriétaires auront une correspondance par « Courrier Recommandé », **avant la transmission à la MRC de Drummond**, afin de les prévenir des procédures qui suivront, le cas échéant.

Adopté. # 2015-12-245

#### 7.2 **Avis de motion règlement taxation pour l'année 2016**

François Bernard donne un avis de motion afin que soit présenté pour l'adoption d'un règlement établissant tous les taux d'imposition et des charges pour l'année 2016.

Adopté. # 2015-12-246

#### 7.3 **Calendrier des séances du Conseil 2016**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Diane Bourgeois et résolu unanimement :

- Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2016**, qui se tiendront principalement, le **lundi** et qui débiteront à **19h30** :

- 11 janvier (2<sup>e</sup> lundi)
- 1<sup>er</sup> février
- 7 mars
- 4 avril
- 2 mai
- 6 juin
- 4 juillet
- 15 août (3<sup>e</sup> lundi)
- 6 septembre (mardi, lendemain du jour férié)
- 3 octobre
- 7 novembre
- 5 décembre

- Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit une municipalité.

Adopté # 2015-12-247

#### 7.4 **Horaire Bureau – Période des Fêtes**

Il est proposé par David Gauthier et résolu unanimement de fermer le bureau municipal, au public durant la période du 23 décembre 2015 au 6 janvier 2016, inclusivement.

Adopté. # 2015-12-248

#### 7.5 **Taux 2016 – pour frais de représentation et de déplacements**

Il est proposé par Daniel Gaudet et résolu unanimement de maintenir à 50 ¢/km le taux de remboursement, pour les déplacements des employés ainsi que pour ceux des élus à l'extérieur de la municipalité. Il est

également résolu de maintenir les remboursements des coûts réels jusqu'à concurrence de 20 \$ pour les déjeuners, 30 \$ pour les dîners et de 35 \$ pour les soupers.

Adopté. # 2015-12-249

#### **7.6 Renouvellement Contrats PG Solutions**

Il est proposé par Diane Bourgeois et résolu unanimement de renouveler le contrat d'entretien des équipements et le contrat d'entretien et soutien des applications avec PG Solutions inc. selon la proposition, au coût de 9 660.78 \$ plus taxes, le tout pour assurer un service continu. (réf. 4 080.78 \$ - 5 580.00 )

Adopté # 2015-12-250

#### **7.7 Site Web**

Il est proposé par Ghislaine B.Lampron et résolu unanimement de mandater Oktane pour l'ajout d'un utilisateur contrôlé à notre site web au coût de 160.97 \$ afin de permettre la préparation de documents divers au site et qu'il puisse être validé avant sa mise en ligne.

Adopté. # 2015-12-251

#### **7.8 Fourniture de bureau (nouvelles données)**

Il est proposé par Ghislaine B.Lampron et résolu unanimement d'octroyer à Impression 2001 la confection de papier lettre à 377 \$/5000 et différentes cartes d'affaires à 336 \$/2500 aussitôt que nos nouvelles coordonnées seront disponibles, le tout afin de transmettre les informations précises de notre municipalité.

Adopté. # 2015-12-252

#### **7.9 Archiviste – Mise-à-Jour (2016)**

Il est proposé par Diane Bourgeois et résolu unanimement d'octroyer la mise-à-jour de nos archives à « A.Lapierre Gestion Documentaire » pour un budget maximal de 2 075 \$ plus taxes, le tout selon notre calendrier de conservation, en vigueur.

Adopté. # 2015-12-253

#### **7.10 Architectes Demers Pelletier**

Il est proposé par François Bernard et résolu de mandater la firme « Architectes Demers Pelletier » pour divers besoins techniques lors d'étude pour tout projet municipal, aux taux horaire suivants : Technicien 80 \$ - Architecte 95 \$ - Senior 130 \$ et si un besoin supplémentaire à 3 heures est nécessaire, un estimé sera préalablement transmis.

Adopté. # 2015-12-254

#### **7.11 Système Téléphonique**

Suite au changement du système téléphonique de la Commission Scolaire des Chênes, il est proposé par Sylvie Lampron et résolu unanimement de remplacer 5 appareils pour répondre à nos besoins au coût de 590 \$ plus taxes. (2 X 160 \$ 3 X 90 \$)

Adopté. # 2015-12-255

#### **7.12 Renouvellement Publicité feuillet paroissial 2016**

Il est proposé par Ghislaine B.Lampron et résolu unanimement de renouveler notre publicité municipale au feuillet paroissial, au coût de 70 \$, en y apportant une modification pour y indiquer notre site web.

Adopté. # 2015-12-256

#### **7.13 Systèmes d'Alarmes – Panneaux Incendie**

Il est proposé par Daniel Gaudet et résolu unanimement de procéder à la mise-à-niveau de nos panneaux incendie afin de rencontrer les normes avec un deuxième système de communication. Il est également résolu unanimement de mandater Protectron Drummond pour effectuer cette modification aux deux systèmes pour 1 175 \$ plus taxes.

Adopté. # 2015-12-257

#### **7.14 Transferts budgétaires**

Il est proposé par François Bernard et résolu unanimement d'approuver les transferts proposés afin d'équilibrer le budget selon les projets prévus d'ici la fin de l'année.

Adopté. # 2015-12-258

8. Service de la sécurité publique

9. Service de la voirie municipale

9.1 **Avis Légal - Chemins privés –procédures pour réfection avant la municipalisation**

Il est proposé par Diane Bourgeois et résolu unanimement de mandater Me Pier-Olivier Fradette pour produire un avis légal concernant les chemins privés afin d'obtenir la procédure légale pour une réfection possible avant une municipalisation. (1000 \$)

Adopté. # 2015-12-259

10. Service de l'hygiène du milieu

10.1 **Règlement 2015-063 Enlèvement et disposition des déchets, de la récupération et du compostage des déchets « Modif. # 1 »**

ATTENDU qu'à la suite de modifications au contrat d'enlèvement et disposition des déchets, de la récupération et du compostage des pratiques ont été changées;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil tenue le 23 novembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par David Gauthier et résolu unanimement que le présent règlement 2015-063, intitulé : **Règlement concernant l'enlèvement, la disposition et le recyclage et le compostage des déchets « Modif. # 1 »** soit adopté, statué et décrété ce qui suit :

« CHAPITRE IV

SECTION I- DE LA CUEILLETTE DES DÉCHETS SOLIDES

Sous-section I- De l'enlèvement des déchets solides :

31. L'enlèvement des déchets solides se fait aux deux semaines.

CHAPITRE VI

DES DISPOSITIONS DE PAIEMENTS

51. La municipalité imposera :

- a) Une taxe de service sera imposée au propriétaire annuellement selon les unités d'occupation et celle-ci, devra couvrir tous les frais inhérents à ce service soit : enlèvement, transport, collecte, tri, enfouissement, administration, publicité, etc. **Le taux annuel sera déterminé au règlement de taxation.**
- b) Une taxe de service supplémentaire sera imposée au propriétaire, annuellement, pour toute utilisation supplémentaire d'un bac pour les déchets, en rapport à celui ou ceux prévus à son unité d'occupation. **Le taux annuel sera déterminé au règlement de taxation sans aucune application d'une compensation en rapport à ce service. »**

Le présent règlement entre en vigueur suivant la Loi, le jour de sa publication

Adopté. # 2015-12-260

11. Service de l'urbanisme

11.1 Règlement 2015-060 « Agrandissement zone H-1 à même la zone AF-7 »

**Avis de motion - Projet Règlement 2015-060 « Agrandissement de la zone H-1 à même la zone AF-7 »**

François Bernard donne avis de motion pour un règlement 2015-060 « Agrandissement zone H-1 à même la zone AF-7 »

Adopté. # 2015-12-261

11.2 Avis de motion - Règlement 2015-062 « Normes nouvelles rues »

Diane Bourgeois donne avis de motion pour un règlement 2015-062 concernant les normes de construction de nouvelles rues.

Adopté. # 2015-12-262

11.3 Vert Médical – Chanvre Inc.

**Demande CPTAQ – Municipalité Saint-Lucien (réf. exclusion 5052, 4<sup>e</sup> rang) Préciser les fins**

CONSIDÉRANT QU'un projet a été déposé à la municipalité par l'entreprise Vert Médical;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise en question souhaite faire la transformation du chanvre cultivé sur place ainsi qu'à l'extérieur dans ses installations;

CONSIDÉRANT QUE le projet ne nécessitera aucun agrandissement des installations existantes ni même la construction d'un nouveau bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE le projet ne requiert aucun agrandissement de la superficie du lot 25-1 dans le 5<sup>e</sup> rang du Canton de Simpson;

CONSIDÉRANT QUE le lot en question se situe en zone verte en contiguïté avec la zone blanche de la municipalité de Saint-Lucien;

CONSIDÉRANT QUE, en vertu de l'article 61.2 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, lorsqu'une demande d'autorisation a pour objet l'implantation d'une nouvelle utilisation à des fins industrielles sur un lot contigu aux limites de la zone agricole ou d'un périmètre d'urbanisation, elle doit être assimilée à une demande d'exclusion;

CONSIDÉRANT QUE toute demande d'exclusion de la zone agricole doit transiter par la MRC de Drummond avant d'être adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage de Saint-Lucien no 03-90 autorise les usages du groupe industrie III transformation de produits agricoles en zone AF-14 où se situe la propriété de Vert Médical ainsi qu'en zone AF-8 qui est directement contiguë à ladite propriété et qui correspond à une partie de la zone blanche;

CONSIDÉRANT QUE l'usage industriel faisant partie dudit projet n'est pas un immeuble protégé au sens du règlement de contrôle intérimaire MRC-134, tel qu'amendé, de la MRC de Drummond,

CONSIDÉRANT QUE la présente demande ne cause aucun préjudice aux activités agricoles existantes ni à leur croissance;

CONSIDÉRANT QU'avant 2013, l'usage du bâtiment principal et du lot 25-1 dans le 5<sup>e</sup> rang du Canton de Simpson étaient dérogatoires et protégés par droits acquis;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation du projet permettrait à l'entreprise Vert Médical de favoriser sa rentabilité financière;

CONSIDÉRANT QU'une résolution à cet effet a été adoptée précédemment mais que les fins des activités agricoles du chanvre doivent être précisées.

EN conséquence, il est proposé par Ghislaine B.Lampron et résolu unanimement que :

- le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- la Municipalité de Saint-Lucien demande à la Municipalité régionale de comté de Drummond d'appuyer ses démarches dans le cadre d'une demande d'exclusion à être présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) visant à soustraire le lot 25-1 dans le 5<sup>e</sup> rang du Canton de Simpson de la zone agricole, soit d'une superficie de trente et un mille neuf cent soixante-neuf mètres carrés (31 969 m<sup>2</sup>), afin de permettre un projet industriel de transformation du chanvre à des fins **alimentaires, soins corporels et soins animaliers** sur ledit lot où sont exercées présentement des activités agricoles de culture du chanvre à des fins **alimentaires, soins corporels et soins animaliers**.
- cette résolution remplace la résolution # 2015-08-168.

Adopté. # 2015-12-263

**Vert Médical Chanvre Inc. / Santé Canada**

Considérant que le projet est conforme au niveau municipal;

Considérant que le système de sécurité satisfera les normes exigées;

Considérant que cette entreprise a comme matière première un produit provenant de la culture des sols;

Considérant que cette entreprise est très innovatrice et s'adapte à un secteur rural;

*En conséquence, il est proposé par David Gauthier et résolu unanimement de transmettre à Santé Canada notre appui favorable à l'implantation de cette entreprise et ainsi dynamiser notre municipalité par la création d'emplois.*

*Adopté. # 2015-12-264*

***12. Service des loisirs & Culture***

***12.1 Supralocaux – Ville Drummondville (proposition finale)***

*Suite à la réception de la proposition finale de la Ville de Drummondville concernant les supralocaux et qu'elle reflète la proposition étudiée, il est proposé par Diane Bourgeois et résolu unanimement de manifester notre accord à cette entente et de déterminer Mme la mairesse ainsi que la directrice générale/secr.-trés. Comme signataires pour et au nom de la Municipalité de Saint-Lucien.*

*Adopté. # 2015-12-265*

***12.3 Engagement pour 5 ans – Infrastructures de Parcs (2016 prévu 30 000 \$) Excédent annuel***

*Il est proposé par Ghislaine B.Lampron et résolu unanimement de prendre un engagement pour les cinq prochaines années d'une somme annuelle de 30 000 \$ pour des infrastructures de Parcs, dont le solde sera cumulé en excédent afin que ces argents soient utilisés strictement à cette fin. (2016-2017-2018-2019-2020 = 150 000 \$)*

*Adopté. # 2015-12-266*

***12.4 Utilisation de la salle Desjardins - priorité cérémonie (janvier et mars 2016)***

*Suite à une demande de la Fabrique St-Luc pour que les cérémonies hivernales soient effectuées au centre communautaire, il est proposé par Diane Bourgeois et résolu unanimement de prioriser les cérémonies du dimanche aux autres activités pour les mois de janvier et mars 2016. Une exception s'appliquera pour le 31 janvier 2016 en raison d'une location déjà effectuée lors de la demande et ne pouvant être annulée.*

*Adopté. # 2015-12-267*

***13. Varia***

***14. Période de questions ( début 19 h 55 / maximum 30 min.)***

*Résumé : Que consiste l'entente pour les supralocaux, règlement pour les normes pour les nouvelles rues, état de la route lors de la première neige.*

***15. Levée de la séance***

*Il est proposé par François Bernard et résolu de lever l'assemblée à 20 h 05.*

*Adopté. # 2015-12-266*

---

*Suzanne Pinard Lebeau*

---

*Lynda Lalancette, dg/secr.-trés.*